



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
District d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Clerval

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE CLERVAL, TENUE À LA SALLE MUNICIPALE, LE 11 JANVIER 2023, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MICHEL CLICHE, MAIRE.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents : les conseillers, Gaétan St-Jean, Chantal Mélançon, Claire Paquet, Mathilde Lévesque, Michel Cliche, maire, ainsi que la directrice générale, Stéphanie Côté .

2. ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des procès-verbaux ;
 - a) de la séance du 7 décembre 2022;
 - b) de la séance extraordinaire du 14 décembre 2022;
4. Suivis aux procès-verbaux ;
5. Trésorerie ;
6. Correspondance ;
7. Dossiers des conseillers ;
8. Vente pour taxes ;
9. Demande d'entretien de voie privée;
10. Offre de service rénovations casse-croûte;
11. Période de questions;
12. Levée de l'assemblée.

IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet appuyé par Chantal Mélançon et résolu :

QUE : L'ordre du jour soit accepté tel que lu par le président.

Adoptée

3. Adoption des procès-verbaux :

a) de la séance du 7 décembre 2022;

2023-01-02

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;

IL EST PROPOSÉ par Mathilde Lévesque, appuyé par Gaétan St-Jean et résolu que le procès-verbal de la séance du 7 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

b) de la séance extraordinaire du 14 décembre 2022;

2023-01-03

ATTENDU QU'une copie du procès-verbal a été remise à tous les conseillers, sa lecture sera dispensée;



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon et résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du budget du 14 décembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée

4. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

Aucun suivi

5. TRÉSORERIE

2023-01-04

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer, faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Comptes à payer
Dépenses à accepter le 11 janvier 2023

Fournisseur	Description	Coût
Dépenses Décembre 2022		
Larouche Bureautique	Copies 23/09 au 23 décembre	267,25 \$
JGR LTÉE	Antigel	48,74 \$
Aspirateur pompe	sac poubelle+amortisseur de pompe	84,23 \$
Buro Concept	caisse de feuilles + enveloppes	602,86 \$
Pneus GBM	changer valve pneu volvo	31,62 \$
Énergie sonic	579,5 L mazout	1 842,42 \$
Michel Cliche (petite caisse)	Store bureau	160,94 \$
PRBF	Pine pour gratte déneigeuse+coupe	27,61 \$
M. Roy électrique	Fiche male generatrice (subv patinoire)	88,89 \$
Cia informatique	Sauvegarde en ligne	34,44 \$
Me industriel	Plaque de fer plat one way	162,11 \$
Remorquage 2000	Transport one way	321,93 \$
Nicol auto	Changement huile et tout filtres camion	182,09 \$
Librairie du nord	Achat livre biblio	24,10 \$
Canadian tire	pompe submersible+ruban vinyl joint (subv pat)	244,72 \$
Alarme La sarre	Facturation annuelle	201,21 \$
Surplus du nord	chauffe main+chauffe pieds	88,36 \$
Pro gaz	Essence camion+canisses	250,02 \$
Kenworth	Réparation freight	6 553,07 \$
Location La Sarre	Hose+génératrice+location (subv patinoire)	2 441,63 \$
Beaudry Lapointe	Inspection freight	135,65 \$
Équipement SMS	Couteau one way + alle	1 029,82 \$
Étude Josée Fortin huissier	Envoi de lettre par huissier	133,43 \$
Groupeement forestier Coop Abitibi	Validation lot épars+dégagement plantation	6 908,48 \$
Roberge et fils		
	Tuyau pour pompe (subv patinoire)	45,10 \$
Hydro Québec	Hydro salle municipale	1 322,39 \$
Hydro Québec	Hydro bureau municipal	1 256,37 \$
Hydro Québec	Garage municipal	118,91 \$
Hydro Québec	Hydro centre comm. Ile Nepawa	517,88 \$
Coop Novago	pompe+adaptateur+broche (subv patinoire)	1 308,93 \$
Visa Desjardins	Lumiere et rallonge (subv patinoire)	445,38 \$
Salaire employés		
	Décembre	17 394,33 \$
Salaire Directrice générale	Décembre	5 621,61 \$
Salaire conseillers	Décembre	3 527,72 \$
Avantages sociaux employeur	Décembre	2 927,45 \$
Dépenses janvier 2023		
Excavation Denis Bédard	Contrat déneigement Ile versement 1/3	13 014,02 \$
Excavation Denis Bédard	2x sablage Ile	1 794,99 \$
Municipalité Ste-Hélène	Sécurité incendie versement 1	13 875,21 \$
CIM	Logiciel + soutien	4 369,05 \$
Comité des sports Ile Nepawa	Subvention 2023	2 000,00 \$
ADMQ	Adhésion 2023	569,13 \$
Michel Cliche (petite caisse)	Frais de poste petit journal	39,98 \$
CIA Informatique	Sauvegarde en ligne+antivirus	71,69 \$
Les entreprises J.L.R. Inc	Contrat janvier 2023	2 765,15 \$
Réseau biblio Abitibi-témiscamingu	Cousation 2023	3 132,93 \$
Pro gaz	Essence camion	106,00 \$
Hydro Québec		
	Éclairage public	105,82 \$
Visa Desjardins	Frais cellulaire+item patinoire	303,83 \$
Total		70 634,01 \$
Revenus de décembre 2022		
Divers	Location salle	290,00 \$
Xplornet	Location tour	369,87 \$
Bibliothèque	Réabonnement	4,00 \$
Divers	Divers	1,00 \$
Citoyens	Dérogation	275,00 \$
Citoyens	Paiement de taxes décembre	17 765,95 \$
Total		18 415,82 \$



No de résolution
ou annotation

IL EST PROPOSÉ par Claire Paquet, appuyé par Mathilde Lévesque et résolu :

QUE la liste des comptes à payer au montant de 76 634.01 \$ soit approuvée et d'en autoriser les paiements.

Adoptée

6. CORRESPONDANCE

La directrice générale résume les communications reçues depuis la dernière séance du conseil.

7. DOSSIERS DES CONSEILLERS

Le conseiller Gaétan St-Jean nous mentionne que la génératrice que la municipalité a achetée, pourra en cas de force majeure servir afin d'alimenter la salle municipale afin que le centre d'urgence puisse être fonctionnel.

La conseillère Claire Paquet nous mentionne avoir fait son premier bénévolat à la bibliothèque et commence à se familiariser avec les outils informatiques de celle-ci;

La conseillère Chantal Mélançon nous fait un suivi en ce qui concerne les démarches entreprises dans le dossier de rénovation et transformation du casse-croûte, il y aura changement de vocation suite aux rénovations et les travaux pour l'élaboration des plans commenceront sous peu;

Le maire Michel Cliche nous mentionne que des travaux de plantations seront à prévoir sur le chemin du rang 4 & 5, plus de détails seront à venir.

8. VENTE POUR TAXES

Attendu que toutes les démarches raisonnables ont été faites pour joindre les propriétaires des propriétés jointes en annexe;

Attendu que toutes les démarches sont demeurées infructueuses;

Attendu que les dettes pour non-paiement de taxes envers la municipalité sont supérieures à deux (2) ans;

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Claire Paquet et résolu unanimement;

Que la directrice générale et la MRC d'Abitibi-Ouest, soient mandatées pour effectuer les démarches de la vente pour taxes;

Que celles-ci soient autorisées à signer tout document nécessaire pour et au nom de la Municipalité de Clerval dans le dossier des ventes pour taxes;

Que la Municipalité de Clerval **ne se porte pas** acquéreuse desdits terrains, s'il n'y a pas d'acheteur(s) à la vente aux enchères.

Adoptée

2023-01-05



No de résolution
ou annotation

2023-01-06

9. DEMANDE D'ENTRETIEN DE VOIE PRIVÉE

Attendu qu'une demande a été formulée pour l'entretien d'hiver d'une portion d'un chemin d'accès privé menant au lot # 4 049 899;

Suite à des vérifications avec le ministère des affaires municipales (MAMH), et consultation des conseillers municipaux, puisque le chemin d'accès en question est un chemin privé à vocation privée, aucune notion de droit acquis ne s'applique dans ce dossier. De plus, l'entretien hivernal de cette voie privée pourrait créer un précédent. Puisque la demande ne respecte pas les critères requis pour l'entretien d'hiver des voies privées, et pour les autres raisons stipulées, les conseillers ont statué sur une décision;

En conséquence, il est proposé par Gaétan St-Jean, appuyé par Chantal Mélançon de maintenir la décision rendue en date du 3 octobre 2022, soit de rejeter la demande formulée.

Adoptée

2023-01-07

10. OFFRE DE SERVICE RÉNOVATIONS CASSE-CROÛTE

Il est proposé par Chantal Mélançon, appuyé par Mathilde Lévesque d'accepter l'offre de service offerte par Andréa Dumais pour l'élaboration des plans de rénovations du casse-croûte.

Adoptée

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question nous est posée concernant le dépôt de projet dans le cadre des projets structurant à savoir si un nouveau plan de développement est nécessaire ou non. La directrice générale fera un suivi pour donner les informations demandées.

Une citoyenne demande à quel endroit se situe le défibrillateur dans la municipalité, nous lui avons mentionné qu'il se trouve au bureau municipal, les détails concernant son fonctionnement sera mis à disposition et le nom de personnes ressources seront diffusés.

2023-01-08

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée sur la proposition de Claire Paquet à 19h34.


Stéphanie Côté
Directrice générale


Michel Cliche
Maire

« Je, Michel Cliche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».